

BUDGET PRIMITIF 2025

PREAMBULE

Les projets de budgets primitifs 2024 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 15 mars 2024 et ne pourront être modifiés que par décisions modificatives lors de prochains conseils municipaux.

Le présent rapport de présentation a vocation à expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, répondant aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

L'ensemble des documents, relatifs aux différentes étapes budgétaires, est mis à disposition du public sur le site internet de la ville (<https://www.agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents sont insérés au dossier du conseil municipal transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les ratios prévus à l'article R2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sont insérés dans la maquette et dans le présent rapport et sont consultables également sur le site internet de la ville (cf supra).

Précisons que ce rapport de présentation fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement de fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget primitif de la Ville de Compiègne est conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2025.

Il totalise 104 M€, comprenant le fonctionnement et l'investissement, à comparer aux 93,9 M€ du budget primitif 2024 ;

Les recettes de fonctionnement totalisent 69,2 M€ contre 66,9M€ en 2024 et 65,4 M€ en 2023. Cette augmentation (+ 3,4 %) tient compte de la reprise du résultat de fonctionnement de 2024 pour 3,1 M€ (+ 1,4 M€), le montant affecté en section d'investissement couvrant uniquement le besoin de financement.

Il convient néanmoins de poursuivre l'effort de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement engagé les années précédentes.

Le présent budget intègre le transfert à l'agglomération du complexe piscine patinoire de Mercières au 1^{er} juillet 2025.

L'amélioration financière, constatée ces dernières années permet de présenter un programme d'investissement de 19,51M€ hors report (5,48 M€) dont le financement est assuré par des ressources propres dont l'affectation du résultat de 2024 complété par des financements extérieurs. L'ensemble des hypothèses aboutit à un emprunt d'équilibre de 6,5 M€.

Table des matières

PREAMBULE	2
I. BUDGET PRINCIPAL.....	4
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
1) Les recettes de fonctionnement.....	4
1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale.....	5
1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	6
1.3 - Chapitre 70 – Produits des services	7
1.4 - Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement.....	7
2) Les dépenses de fonctionnement	8
2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général.....	9
2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel.....	9
2.3 - Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante.....	10
2.4 - Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement.....	10
3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette.....	11
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
1) Les recettes d'investissement.....	13
1.2- Chapitre 13 – Subventions d'investissement.....	14
1.1 - Chapitre 16 – Emprunts.....	14
2) Les dépenses d'investissement	14
C. LES RATIOS LEGAUX.....	17
II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	18
CONCLUSIONS.....	19

I. BUDGET PRINCIPAL

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2025 s'équilibre à 69 205 836€ en section de fonctionnement compte tenu du résultat antérieur reporté de 3 146 850 € (en violet).

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	16 281 781	17 056 150	16 577 730	70	Produits des services du domaine	5 325 927	5 389 981	5 472 528
012	Charges de personnel	37 331 594	37 910 000	38 260 535	73	Impôts et taxes	44 929 205	46 177 934	46 853 467
022	Dépenses imprévues	-	-	-	74	Dotations et participations	11 853 010	12 261 928	12 107 359
65	Charges de gestion courante	4 236 218	5 016 940	5 111 345	75	Autres produits de gestion courante	1 116 847	1 241 456	1 294 234
66	Charges financières	876 500	931 300	942 500	76	Produits financiers	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	424 229	60 000	42 000	77	Produits exceptionnels	787 814	-	-
68	Dotations aux provisions	-	10 000	10 000	78	Reprises aux provisions	5 000	6 000	6 000
014	Atténuations de produits	121 000	117 000	117 000	013	Atténuations de charges	315 000	265 000	304 000
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		59 271 322	61 101 390	61 061 110	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		64 332 803	65 342 299	66 037 588
042	Opérations d'ordre	2 951 199	2 559 742	2 765 729	042	Opérations d'ordre	81 371	20 380	21 399
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		62 222 521	63 661 132	63 826 839	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		64 414 174	65 362 679	66 058 987
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	1 560 386	1 733 845	3 146 850
TOTAL DES CHARGES		62 222 521	63 661 132	63 826 839	TOTAL DES PRODUITS		65 974 560	67 096 524	69 205 836
023	Résultat cumulé (excédent)	3 752 039	3 435 392	5 378 997	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		65 974 560	67 096 524	69 205 836	TOTAL DE LA SECTION		65 974 560	67 096 524	69 205 836

Le résultat cumulé de l'exercice (en vert) s'élève à 5 378 997 € : en progression de 56% par rapport au BP 2024, il est viré en section d'investissement et permet d'autofinancer les investissements.

1) Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
002	Résultat reporté	3 706 945	1 560 386	1 733 845	1 733 845	3 146 850	81,5%
013	Atténuation de charges	349 516	315 000	265 000	265 000	304 000	14,7%
70	Produits des services	4 781 157	5 325 927	5 214 011	5 389 981	5 472 528	5,0%
73	Impôts et taxes	43 930 191	44 929 205	11 488 115	11 488 115	11 334 140	-1,3%
731	Fiscalité locale			34 866 338	34 689 819	35 519 327	1,9%
74	Dotations, subventions et participations	11 089 572	11 853 011	12 164 999	12 261 928	12 107 359	-0,5%
75	Autres produits de gestion courante	833 196	1 116 847	1 186 456	1 241 456	1 294 234	9,1%
76	Produits financiers	0					
77	Recettes exceptionnelles	70 413	787 814		0		
78	Reprise de provision	43 500	5 000	6 000	6 000	6 000	0,0%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	66 698	81 371	20 380	20 380	21 399	5,0%
		64 871 187	65 974 560	66 945 144	67 096 524	69 205 836	3,4%

Les recettes sont globalement en progression de 3,4% par rapport au BP 2024, cela s'explique par les éléments suivants détaillés par chapitre budgétaire.

Les recettes réelles (hors 002 et 042) sont en augmentation 846 k€ soit 66 M€ au BP 2025 contre 65,2M€ au BP 2024 soit +1,3%.

1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
73	Impôts et taxes	43 930 191	44 929 205	11 488 115	11 488 115	11 334 140	-1,3%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 248 627	-1,5%
73212	dotation de solidarité communautaire	873 000	873 000	873 000	873 000	873 000	0,0%
7323 (ancien 7364)	Prélèvement sur produits jeux	339 860	170 000	180 000	180 000	187 025	3,9%
73...	Autres impôts et taxes	32 307 704	33 476 578	25 488	25 488	25 488	0,0%
731	Fiscalité locale			34 866 338	34 689 819	35 519 327	1,9%
73111	Produits des impositions directes	29 644 704	30 913 578	32 200 338	32 320 527	32 920 928	2,2%
73123 (ancien 7381)	Droits mutation	1 800 000	1 700 000	1 580 000	1 230 000	1 600 000	1,3%
73141 (ancien 7351)	Taxe sur l'électricité	700 000	700 000	950 000	950 000	861 399	-9,3%
731...	Autre fiscalité locale			136 000	189 292	137 000	0,7%

Les crédits budgétaires du chapitre sont évalués en hausse de 500 k€ par rapport au BP 2024.

Les prévisions sont établies à partir des données de 2024 dans l'attente des notifications officielles de l'État.

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases des locaux d'habitation légalement prévu, est de 1.7% contre 3.9% en 2024, 7.1% en 2023, 3.4% en 2022, 0.2% en 2021.

Hormis cette revalorisation, après une baisse de 1% des taux d'imposition communaux en 2023, précédée de 4 années consécutives de gel, une nouvelle année de gel des taux est prévue afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages.

Cette revalorisation des bases entraine une hausse des contributions directes de 720 k€ par rapport au BP 2024, l'augmentation des bases fiscales de 1,7 % concerne le bâti, le non bâti et les locaux industriels mais pas les locaux professionnels ni les locaux commerciaux.

À cela s'ajoute une baisse de 334 K€ des recettes de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) suite à une erreur de l'administration fiscale avec un assujettissement à tort de certains administrés en 2023 et 2024 et une contribution de 40 K€ de la Ville au DILICO, fonds de redressement des finances publiques.

L'**attribution de compensation** en baisse de 161k€ suite au transfert du complexe Piscine Patinoire de Mercières de la Ville de Compiègne vers l'ARC au 1^{er} juillet 2025.

La **dotation de solidarité communautaire** (DSC) allouée par l'ARC dont les critères ont été revus en 2021 s'établit à 873 K€ en tenant compte du produit de la taxe sur les paris hippiques dont le montant est reversé avec un an de décalage.

Les **droits de mutation** sont estimés à 1,6 M€ un niveau stable par rapport au BP 2024.

Le **prélèvement sur les produits des jeux** stable rapport au montant perçu en 2024.

1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
74	Dotations, subventions et participations	11 089 572	11 853 011	12 164 999	12 261 928	12 107 359	-0,5%
74111 (ancien 7411)	dont DGF	3 404 300	3 384 822	3 383 381	3 383 381	3 206 320	-5,2%
741123 (ancien 74123)	DSU	2 809 170	2 934 448	3 134 568	3 134 568	3 379 640	7,8%
741127 (ancien 74127)	DNP	129 600	116 631	104 968	104 968	125 962	20,0%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	645 634	915 917	1 044 695	1 077 124	835 294	-20,0%
7473	Participation CD60	19 500	16 500	60 295	60 295	15 500	-74,3%
74751	Remboursements ARC	2 000	11 500	0		0	
747888 (ancien 7478)	Autres organismes (CAF...)	1 705 600	1 995 682	1 888 200	1 888 200	2 023 700	7,2%
74833 (ancien 74834)	Etat - compensation établissements industriels	1 989 700	2 199 387	2 276 423	2 340 923	2 332 124	2,4%
74...	Autres dotations, subv..	384 068	278 124	272 469	272 469	188 819	-30,7%

L'ensemble des dotations, subvention et participations est en baisse de 0,5%

La **dotation globale de fonctionnement** est évaluée en baisse de 177 k€, par rapport au BP 2024.

	2022	2023	2024	2025	Ecart 2024/2023
Population municipale	40 615	40 453	40 394	40 808	414
Population comptée à part	1 028	1 017	1 024	1 017	- 7
Population INSEE totale	41 643	41 470	41 418	41 825	407
Résidences secondaires	300	345	368	345	- 23
Population DGF	41 943	41 815	41 786	42 170	384

NB : les données 2025 concernant les résidences secondaires n'étant pas communiquées à ce jour, il a été retenu l'hypothèse prudente du nombre de résidences secondaires de 2023.

La **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** devrait être abondée en 2025 de près de 245k€ soit 7,8%.

La **Dotation Nationale de Péréquation** devrait elle aussi progresser en 2025.

La participation de la **Caisse d'Allocations Familiales** est en progression (+ 7,2%) par rapport au BP 2024.

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
70	Produits des services	4 781 157	5 325 927	5 214 011	5 389 981	5 472 528	5,0%
70321	droits de stationnement et location voie publique	156 000	181 000	339 600	339 600	365 400	7,6%
70323	Red. Occup. Domaine public	282 000	520 000	180 000	180 000	189 000	5,0%
70383	Redevance stationnement	440 000	500 000	500 000	500 000	500 000	0,0%
70384	Forfait post stationnement	235 000	300 000	270 000	270 000	290 000	7,4%
70388	Autres redevances diverses	83 000	81 000	74 500	74 500	75 875	1,8%
7062	Redev. culturelles	214 590	250 900	267 289	267 289	256 960	-3,9%
70631	redev. Sportif	471 000	495 600	482 500	482 500	245 800	-49,1%
70632	redev. Loisirs	190 000	197 000	197 000	197 000	217 000	10,2%
7066	redev. Sociale	384 000	384 000	439 000	439 000	427 000	-2,7%
7067	redev. Périscolaire	1 084 000	1 061 000	1 007 000	1 007 000	1 028 000	2,1%
70843	MAD personnel facturée au CCAS					491 250	
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	123 480	130 000	192 000	192 000	199 100	3,7%
70848	MAD personnel - Autres organismes	325 000	360 000	360 000	535 970	553 000	53,6%
70873	Remb. frais CCAS	240 000	240 000	325 000	325 000		-100,0%
70876	Remb frais ARC	308 436	350 000	344 422	344 422	400 000	16,1%
70...	Autres pdts services	244 651	275 427	235 700	235 700	234 143	-0,7%

Le montant de ce chapitre totalise presque 5,5 M€ en hausse de 5% par rapport au BP 2024.

À noter une baisse importante des redevances à caractère sportif (- 228k€) correspondant aux droits d'entrée du complexe Piscine Patinoire de Mercières dans l'hypothèse d'un transfert au 1^{er} juillet 2025.

1.4 - Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers à noter que le chapitre 77 est réservé depuis 2024 uniquement aux opérations de cession et titres annulés sur exercice antérieur, le reste du chapitre étant fusionné avec le chapitre 75.

2) Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
011	Charges à caractère général	15 466 160	16 281 781	16 871 805	17 056 150	16 577 730	-1,7%
012	Charges de personnel	35 662 122	37 331 594	38 100 000	37 910 000	38 260 535	0,4%
014	Atténuation de produits	51 688	121 000	117 000	117 000	117 000	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	4 052 279	4 236 218	4 675 970	5 016 940	5 111 345	9,3%
66	Charges financières	817 500	876 500	876 300	931 300	942 500	7,6%
67	Charges exceptionnelles	451 875	424 229	40 000	60 000	42 000	5,0%
68	Dotation aux provisions			10 000	10 000	10 000	0,0%
023	Virement à la section d'investissement	6 269 603	3 752 039	3 734 327	3 435 392	5 378 997	44,0%
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 099 960	2 951 199	2 519 742	2 559 742	2 765 729	9,8%
Total dépenses de fonctionnement		64 871 187	65 974 560	66 945 144	67 096 524	69 205 836	3,4%

Comme pour les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2024 seront en progression de 3,4 %.

Les charges à caractères générales ont été définies en prenant en compte le transfert piscine patinoire à partir du 1^{er} juillet et de la réalité du compte administratif qui s'élève pour cette ligne à un résultat de 15,428 M€.

Pour les charges de personnel, le même principe a été mis en œuvre en intégrant le surcoût de la majoration des 3 points de la CNRACL. Le compte administratif 2024 affichait un coût de masse salariale de 37,348 M€.

Les inscriptions budgétaires peuvent être détaillées par chapitre.

2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
011	Charges à caractère général	15 466 160	16 281 781	16 871 805	17 056 150	16 577 730	-1,7%
6042	dont prestations	1 024 189	1 109 064	1 065 827	1 169 780	1 020 900	-4,2%
6061	fluides	4 673 194	5 030 671	5 072 000	5 072 000	4 110 000	-19,0%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 266 571	2 276 854	2 216 501	2 211 614	2 543 408	14,7%
611	contrat prest. service	344 228	371 068	383 900	393 740	391 100	1,9%
613 et 614	locations et charges locatives	863 420	911 743	948 700	1 047 200	920 050	-3,0%
615	entretien et réparation	2 997 561	2 906 648	3 255 083	3 186 462	3 342 304	2,7%
623	communication, publications, manifestations...	672 375	764 446	933 813	983 531	1 044 610	11,9%
011..	Autres dépenses	2 624 622	2 911 286	2 995 981	2 991 824	3 205 358	7,0%

Les charges à caractère général baissent globalement de 1,7 % par rapport au BP 2024 soit une diminution de 294k€.

En effet, cette baisse s'explique principalement par le transfert du complexe Piscine Patinoire de Mercières et la baisse des coûts des fluides.

Ceci permet de compenser la forte progression de l'assurance de la flotte automobile de la Ville, ainsi que les coûts prévisionnels de la communication concernant le nouveau Musée de la Figurine suite à son déménagement, également une progression des frais d'annonce pour les marchés publics considérant l'évolution de nos investissements ...

D'autre part, le nouveau marché pour les cantines et le changement de mode de préparation des repas de cantine, qui passe en régie pour la cantine de Royallieu, entraîne une majoration de ces postes budgétaires. En effet si nous pouvons constater une baisse des crédits demandés pour la prestation correspondant à l'achat des repas, celle-ci est atténuée par l'augmentation du coût constaté avec le nouveau marché (soit une augmentation de près de 0.50€ par repas). Il faut en effet souligner que le marché « cantine » passe de 2 000 repas par jour à 1 600 repas, compte tenu du passage en régie de la cantine de Royallieu. Parallèlement la fabrication en régie des repas de la cantine de Royallieu nécessite une augmentation des fournitures non stockées (dont l'alimentation) avec une estimation d'achat de matière première de 3.20€ par repas fabriqué.

2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel

Le Glissement vieillesse technicité, les mouvements de personnel et la hausse des cotisations patronales CNRACL, conduisent à prévoir un budget de 38,2 M€ contre 38,1 M€ au BP 2024.

Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2024

Les dépenses de personnel ont atteint 37,3 M€ en 2024.

La prévision pour 2025 s'élève à 38,2M€, soit 0,42% de plus que le BP 2024.

Le Glissement Vieillesse Technicité, la hausse de la cotisation patronale CNRACL de 3 points, les mouvements de personnel avec notamment le transfert des agents du Complexe piscine-patinoire, impactent le budget 2025. L'augmentation des cotisations des collectivités à la CNRACL se poursuivra jusqu'en 2028 à raison de +3

points par an soit 12 points au total équivalent à une augmentation de + 37,9 % par rapport à 2024 (près de 1,6 million d'euros par an à partir de 2028).

Démarche de mutualisation

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale.

Les services partagés avec l'ensemble des communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG, DCSI, CSI et archives.

En 2022, le Conseil municipal a voté la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel du service évènementiel de la Ville vers l'ARC et en 2023, la mise à disposition partielle des Directeurs de la Culture et des Sports.

D'autres mesures qui répondent aux objectifs du schéma de mutualisation, pourront être étudiées dans le courant de l'année 2025.

2.3 - Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
65	Autres charges de gestion courante	4 052 279	4 236 218	4 675 970	5 016 940	5 111 345	9,3%
657362	Sub. CCAS	265 000	265 000	265 000	265 000	470 000	77,4%
6574	Sub; associations	3 126 037	3 405 379	3 587 488	3 945 772	3 874 677	8,0%
65..	Autres char gest. cour.	661 242	565 839	823 482	806 168	766 668	-6,9%

Ce chapitre est en augmentation de 9,3 % par rapport au BP 2024 mais seulement de 1,9% par rapport au crédits ouverts 2024 avec la prise en charge en direct d'une part supplémentaire de personnels par le CACCV à compter de 2024 et compensée par une augmentation de la subvention allouée qui se pérennise en 2025. De plus, la subvention versée au CCAS est en augmentation de 77% en passant à 470 k€ afin de poursuivre ses actions en faveur des compiégnais.

2.4 - Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

La somme de 942 500 € correspond aux échéances de la dette, en légère augmentation par rapport au BP2024.

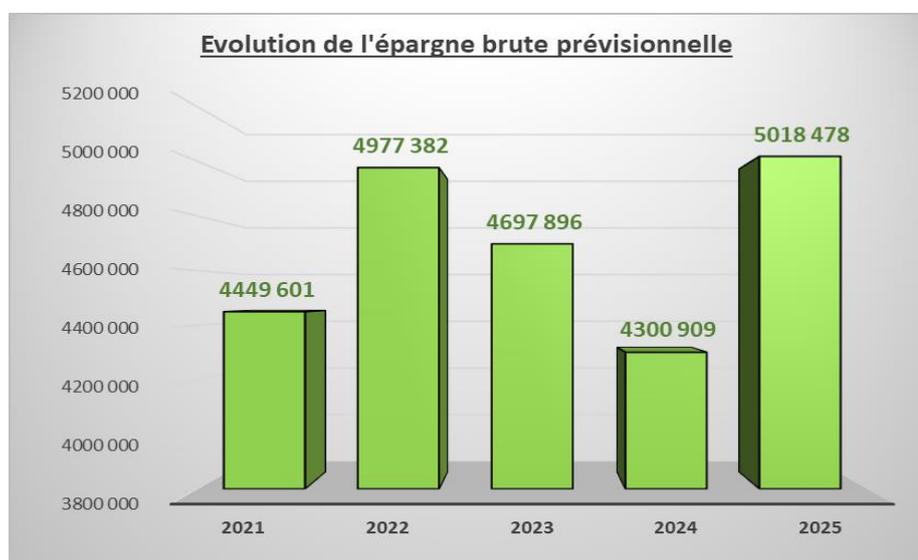
S'agissant du chapitre 67, seuls subsistent sur ce chapitre les annulations de titres su exercices antérieurs et les opérations de cessions.

3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette

Autofinancement de l'exercice	2021	2022	2023	2024	2025
Produits réels de l'exercice	58 245 112	61 027 131	63 544 989	65 342 299	66 037 588
Charges réelles de l'exercice	53 795 511	56 049 749	58 847 093	61 041 390	61 019 110
Autofinancement brut	4 449 601	4 977 382	4 697 896	4 300 909	5 018 478
Taux d'épargne brute	8%	8%	7%	7%	8%

La Capacité d'autofinancement brute de la Ville s'établit à 5,02 M€ en 2025 contre 4,30 M€ en 2024 soit une progression de 717,57 K€ (+ 17%).

Le taux d'épargne brute est de 8% ce qui signifie que 8% des recettes réelles de fonctionnement perçues financent nos investissements.



B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET PREVISIONNEL (CREDITS OUVERTS) - SECTION D'INVESTISSEMENT									
ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	3 752 039	3 435 392	5 378 997
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	1 844 982	1 200 000	1 880 000
10226	Taxe d'aménagement	70 000	100 000	100 000	10226	Taxe d'aménagement	450 000	1 190 000	400 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	296 226	-	-	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 331 837	4 314 991	4 284 785
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	3 540 423	3 394 031	6 529 397
16	Emprunts et dettes assimilées	4 984 400	4 659 400	4 752 000	16	Emprunts et dettes assimilées	7 360 194	5 754 688	6 543 646
20	Immobilisations incorporelles	974 618	1 290 195	636 325	20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipements versées	544 454	951 329	1 170 887	204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles	2 220 757	1 442 704	1 635 095	21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	10 766 197	10 446 845	15 682 064	23	Immobilisations en cours			
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	39 186	1 377 000	500 000
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	19 863 652	18 897 473	23 983 371		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	24 325 661	20 673 102	25 523 827
040	Quote-part des subventions	81 371	20 380	21 399	040	Opérations d'ordre	2 951 199	2 559 742	2 765 729
041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000	041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	20 729 165	19 242 853	24 254 770		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	28 061 002	23 557 844	28 539 556
001	Résultat antérieur reporté (N-1)	5 652 339	1 719 201	5 181 592	001	Résultat antérieur reporté (N-1)	-	-	-
	Dépenses reportées de N-1	3 165 366	5 810 823	5 475 547		Recettes reportées de N-1	1 485 869	3 215 032	6 372 353
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	29 546 871	26 772 876	34 911 909		TOTAL DE LA SECTION	29 546 871	26 772 877	34 911 909
	TOTAL DU BUDGET	95 521 430	93 869 401	104 117 745		TOTAL DU BUDGET	95 521 431	93 869 401	104 117 745

La section d'investissement s'équilibre à 34 911 909 € compte tenu :

- du résultat cumulé (en vert) de 5 378 997 € viré de la section de fonctionnement
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé (en orange) de 4 284 785 €
- du résultat antérieur reporté (en violet) de 5 181 592€
- des restes à réaliser en dépenses (dépenses reportées) de 5 475 547 €
- des restes à réaliser en recettes (recettes reportées) de 6 372 353 € dont 4 800 000 € d'emprunts.

Le budget primitif 2025 s'équilibre dans sa globalité à 104 117 745 €.

1) Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
-	Restes à réaliser (RAR)			3 215 032		6 372 353	98,2%
10	Dotations et fds propres	5 013 024	9 626 819	5 964 991	6 704 991	6 564 785	10,1%
13	Subventions d'investissement	6 685 160	5 024 432	3 192 639	4 505 175	6 529 397	104,5%
16	Recours à l'emprunt	7 004 185	7 360 194	6 065 749	7 854 688	6 543 646	7,9%
024	Pdts de cessions	123 147	39 186	1 377 000	1 377 000	500 000	-63,7%
454201	Opérations pour compte de tiers	2 000	8 860	7 000	10 888	7 000	0,0%
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	6 269 603	3 752 039	3 734 327	3 435 392	5 378 997	44,0%
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 099 960	2 951 199	2 519 742	2 559 742	2 765 729	9,8%
041	Opérations patrimoniales	132 674	784 142	325 000	325 000	250 000	-23,1%
Total recettes d'investissement :		27 329 754	29 546 872	26 401 480	26 772 876	34 911 909	32,2%

Les recettes d'investissement devraient atteindre 34,94 M€ dont 8,4 M€ d'autofinancement (chapitre 021 et 040) et 6,3 M€ de restes à réaliser dont 4,8 M€ d'emprunt.

À noter que par rapport au débat d'orientations budgétaires, la prévision d'emprunt est identique.

1.1- Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
10	Dotations et fds propres	5 013 024	9 626 819	5 964 991	6 704 991	6 564 785	10,1%
10222	dont FCTVA	1 103 000	1 844 982	1 200 000	1 200 000	1 880 000	56,7%
10226	Taxe aménagement	350 000	450 000	450 000	1 190 000	400 000	-11,1%
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 560 024	7 331 837	4 314 991	4 314 991	4 284 785	-0,7%

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part du résultat de fonctionnement affectée obligatoirement à l'investissement ; son montant, est de 4,28 M€ stable par rapport à 2024

1.2- Chapitre 13 – Subventions d’investissement

Recettes d’investissement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
13	Subventions d’investissement	6 685 160	5 024 432	3 192 639	4 505 175	6 529 397	104,5%
131/2	dont subventions	5 407 971	3 562 290	2 652 639	3 489 575	5 932 221	123,6%
1345 (ancien 1342)	Amendes de police	340 205	350 000	450 000	486 217	450 000	0,0%
13462 (ancien 1347)	DSIL	936 984	1 112 142	90 000	529 383	147 176	63,5%

Les subventions d’investissements sont directement liées au programme d’investissement sur lequel sont mobilisés nos différents partenaires (État, Région des Hauts de France, ANRU, Départements de l’Oise, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne,...). À noter que s’ajoute au montant indiqué les restes à réaliser à hauteur de 1,35 M€.

1.1 - Chapitre 16 – Emprunts

En lien avec le programme des investissements, le recours à l’emprunt pour 2025 devrait être de 6,5M€ avec un report d’emprunt 2024 d’un montant de 4,8 M€.

L’encours de dette au 1^{er} janvier 2025 est de 29,3 M€ (hors report) soit une dette par habitant de 702€ pour une moyenne nationale de 976 € pour les communes de même strate (source : comptes des communes 2023).

2) Les dépenses d’investissement

Dépenses d’investissement		Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	BP 2024	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Var de BP à BP
001	Solde N-1	2 960 287	5 652 339	1 719 201	1 719 201	5 181 592	201,4%
-	Restes à réaliser (RAR)			5 810 823		5 475 547	-5,8%
10/13	Remb. Subventions /dotations	50 000	416 227	100 000	100 000	100 000	0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	5 084 400	4 984 400	4 659 400	4 659 400	4 752 000	2,0%
	Dépenses d’équipement	19 033 013	17 619 532	13 759 677	19 941 896	19 124 371	39,0%
26/27	Immob. Financières	681					
454101	Opérations pour compte de tiers	2 000	8 860	7 000	7 000	7 000	0,0%
040	opérations d’ordre de transfert entre section	66 698	81 371	20 380	20 380	21 399	5,0%
041	Opérations patrimoniales	132 674	784 142	325 000	325 000	250 000	-23,1%
Total dépenses d’investissement :		27 329 754	29 546 872	26 401 480	26 772 876	34 911 909	32,2%

Le programme d'investissement, conforme aux orientations budgétaires, totalise 19,1 M€ auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour près de 5,2 M€ qui concernent des dépenses engagées juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas pu être réalisées.

Les projets suivants sont notamment concernés : la restauration de l'église Saint Jacques (426k€), la création d'un espace d'accueil au stade Cosyns (339k€), des équipements de vidéosurveillance (307 k€), des travaux d'économie d'énergie avec le passage en LED de bâtiment et le remplacement de CTA (Centrale de Traitement d'Air au Ziquodrome (307k€), la réhabilitation de l'éclairage public dans le cadre de la maîtrise d'énergie (232k€), l'aménagement des aires de jeux (196k€), le changement de chaudière au gymnase Tainturier et le raccordement au réseau de chaleur (187k€), la réhabilitation du Skate Park (154k€), du matériel informatique (145 k€), des travaux de voirie avec la rue Calmette (119k€), le verdissement des cours d'école (119 k€), des travaux d'accessibilité (116k€) des travaux du Centre de Rencontre de la Victoire (115 k€), la rénovation du gymnase Pompidou (108 k€), ...

Les dépenses d'équipement sont consacrées pour une part aux investissements visant à entretenir le patrimoine et les équipements afin d'assurer un service public efficient, dont les principaux sont les suivants :

Entretien voirie et espaces extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
VOIRIE	752 500,00	Travaux d'entretien des voiries, trottoirs et parking, bornes amovibles, bornes incendie, bac à verre ...
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	555 000,00	Mobiliers urbains, entretien des fontaines, plantations d'arbres et d'arbustes, travaux dans les cimetières, aménagement des espaces verts, acquisition de matériels ...
ECLAIRAGE PUBLIC	218 000,00	Rénovation signalisation et éclairage public
AIRES DE JEUX	185 000,00	Square Les Cerisiers, Square Ferrand
AMENAGEMENT CYCLABLE	150 000,00	Renforcement des liaisons piétonnes et cyclistes
<i>sous total voirie</i>	<i>1 860 500,00</i>	
Entretien matériels	Montant € TTC	Commentaire
MATÉRIEL INFORMATIQUE	259 600,00	renouvellement de matériels et de licences
ANIMATION CULTURE ET SPORT	888 901,00	Achat matériels et mobiliers dans le cadre de l'animation de la culture et du sport dont les bibliothèques, les musées, les théâtres, les stades et gymnases avec l'achat de jeux géants pour l'ouverture de la ludothèque, la création d'un fond de livres "Facile à lire", la restauration de documents patrimoniaux, du mobilier, une console son, du matériel technique, des autolaveuses, des aspirateurs ...
MATERIELS DE TRANSPORT	228 000,00	Poids lourd pour les espaces verts, benne calorifugée pour les enrobés, véhicule léger pour la cantine de Royallieu (liaison chaude) camion Master en remplacement d'un camoin hors service, véhicule de remplacement
VIDÉOPROTECTION	197 600,00	
POLITIQUE DE LA VILLE	94 400,00	Achat de matériels pédagogiques pour les ateliers parents et adultes, machines à coudre, matériels de musique, barnums...
CABLAGE INFORMATIQUE	72 100,00	dont optimisation interconnexion
<i>sous total matériels</i>	<i>1 740 601,00</i>	
Entretien bâtiments	Montant € TTC	Commentaire
BÂTIMENTS COMMUNAUX	1 017 200,00	Travaux d'entretien du patrimoine de la ville dont les menuiseries, les toitures, la maison de l'Europe la maison des syndicats, les logements, l'hôtel de ville ...
BÂTIMENTS ENFANCE ÉCOLES	304 224,00	Travaux de sécurisation et de mises aux normes dans les différents bâtiments dédiés à l'enfance comme les écoles, les crèches ...
<i>Sous total entretien bâtiments</i>	<i>1 321 424,00</i>	

Les dépenses d'équipements concernent d'autre part des projets uniques, tels qu'identifiés pour les principaux, ci-après :

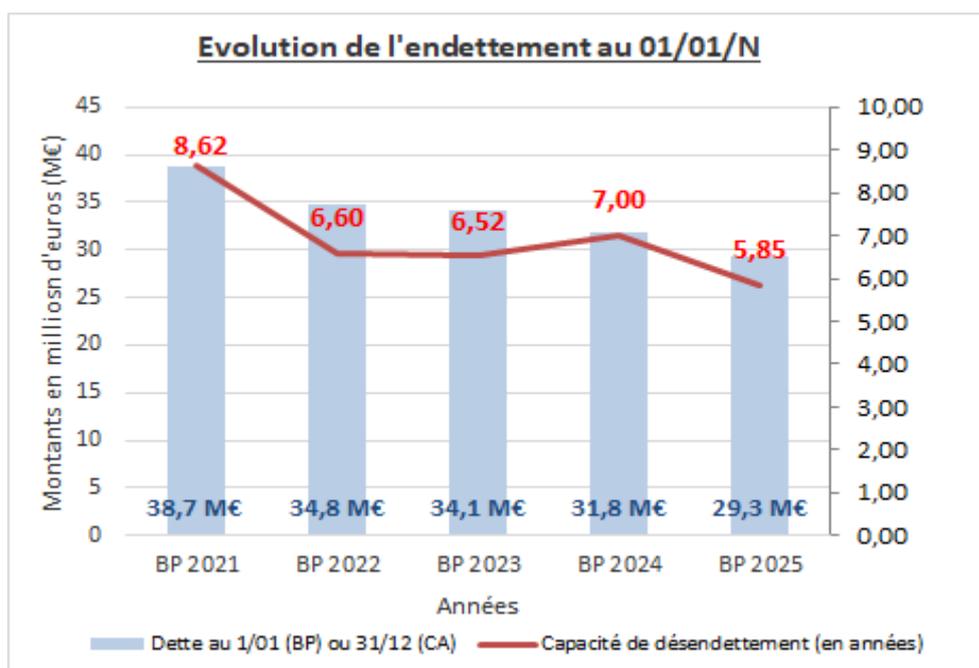
Projets culture	Montant € TTC	Commentaire
MUSEE DE LA FIGURINE	2 341 595,00	
EGLISE SAINT ANDREWS	70 000,00	Travaux de mise en conformité
ESPACE JEAN LEGENDRE	60 000,00	Travaux de mise en sécurité électrique
MEMORIAL DE LA DEPORTATION	55 000,00	Etude scénographie
<i>sous total projets culture</i>	<i>2 526 595,00</i>	
Projets dans le cadre du social et des écoles	Montant € TTC	Commentaire
ECOLE FAROUX	3 680 000,00	Réhabilitation et création cantine en régie
CENTRE RENCONTRE VICTOIRE	1 210 000,00	Réhabilitation
ACCESSIBILITE	200 000,00	
VERDISSEMENT COURS ECOLES	90 000,00	Aménagement paysager
ECONOMIE D ENERGIE	89 000,00	Eclairage Led divers bâtiments
ECONOMIE ENERGIE ECOLES	72 000,00	Passage en Led écoles primaires et mise en place de thermostat dans 4 nouvelles écoles
PUY DU ROY	60 000,00	Etude pour réhabilitation
CHANGEMENT CHAUDIERE	55 000,00	Chapelle des Capucins et mise en conformité du réseau ce chaleur
<i>sous total projets social écoles</i>	<i>5 456 000,00</i>	
Projets sports	Montant € TTC	Commentaire
GYMNASSE POMPIDOU	2 000 000,00	Début des travaux
PROJETS DIVERS SPORT	265 000,00	Réfection carrière de détente
STADE COSYNS	260 000,00	Espace d'accueil et vestiaires
TRAVAUX PISCINE	109 564,20	Rénovation canalisations douches, des vestiaires et du grand bassin piscine Huy
<i>sous total projets sports</i>	<i>2 634 564,20</i>	
Projets voirie et espace extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
ENFOUISSEMENT RESEAUX	775 000,00	Bd Gambetta, Saint Joseph et Augustin Thierry
REHABILITATION VOIRIES	462 500,00	Réhabilitation voirie dont rue Charmoulue
REHAB ECLAIRAGE PUBLIC	400 000,00	
CARREFOUR PLACE 5 REG DRAGONS	395 000,00	
RUE DES PATISSIERS	195 000,00	
BOULEVARD GAMBETTA ETATS UNIS	100 000,00	
<i>sous total projets voirie</i>	<i>2 327 500,00</i>	
Projet patrimoine architectural	Montant € TTC	Commentaire
MURS ET ENCEINTES	60 000,00	Reprise murs Parc Bayser et tennis Pompadour
MENUISERIE PETITE CHANCELLERIE	60 000,00	
<i>sous total patrimoine architectural</i>	<i>120 000,00</i>	

3) Situation de l'endettement :

Endettement	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Dette au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	38 712 106	34 797 382	34 081 996	31 770 188	29 344 067
Epargne brute	4 489 117	5 275 611	5 223 637	4 539 844	5 018 478
Capacité de désendettement (en années)	8,62	6,60	6,52	7,00	5,85

La capacité de désendettement, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, serait de 5,85 ans contre 7 au BP 2024. On retient généralement un seuil de vigilance de 10-11 ans avec un niveau critique de 11-12 ans (nb : on cite cette norme pour information car elle s'applique aux comptes administratifs mais elle reste un indicateur de référence).

Avec un taux de réalisation de 80% de notre prévision d'emprunt, l'encours au 31 décembre 2025 devrait être de 34.6M€ inférieur à 2022.



La capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette, qui exprime en nombre d'années le rapport entre l'encours de dette et l'amortissement annuel moyen pour toujours lui être inférieure. Ce qui est le cas avec une capacité de désendettement de 5,85 ans pour une durée d'extinction de 8 ans et 5 mois.

C. LES RATIOS LEGAUX

Ratios	BP2022	BP2023	BP 2024	BP 2025	Moyenne strate (2)
Population (1)	41 643	41 470	41 418	41 825	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1 322	1 417	1 465	1 460	1 517
Produit des impositions directes /population	710	753	777	787	718
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 439	1 537	1 574	1 579	1 655
Dépenses d'équipement brut/population	351	352	332	457	395
Encours de dette/population	836	822	767	702	976
DGF/population	150	153	157	157	202
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,2%	63,5%	62,8%	62,7%	59,0%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	100,4%	100,0%	100,2%	99,7%	97,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,4%	22,9%	21,1%	29,0%	23,9%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	58,1%	53,5%	48,7%	44,4%	60,8%
Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	8,8%	8,2%	7,0%	7,6%	nc

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2024 données de l'année 2023

II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Recettes de fonctionnement		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Var. de BP à BP
70	Vente de terrains	370 000	280 000	200 000	222 680	10,2%
74	Subventions partenaires externes					
75	Subventions d'équilibre	0				
-	Mouvements d'ordre	15 000	85 100	90 000	57 000	-57,9%
TOTAL recettes de Fct :		385 000	365 100	290 000	279 680	-3,7%
Dépenses de fonctionnement		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Var. de BP à BP
6015	Terrains à aménager		15 000			
6045	Frais d'études		20 000			
605	Travaux	15 000	50 000	90 000	57 000	-57,9%
66	Intérêts des emprunts					
-	Autres frais		100			
-	Mouvements d'ordre	370 000	280 000	200 000	222 680	10,2%
TOTAL dépenses de Fct :		385 000	365 100	290 000	279 680	-3,7%
Recettes d'investissement		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Var. de BP à BP
001	Excédent invest			16 979	144 836	88,3%
1641	Emprunt					
-	Mouvements d'ordre	370 000	280 000	200 000	222 680	10,2%
TOTAL recettes d'inv. :		370 000	280 000	216 979	367 516	41,0%
Dépenses d'investissement		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Var. de BP à BP
001	Déficit invest.	197 903	136 872			
1641	Emprunt					
-	Mouvements d'ordre	15 000	85 100	90 000	57 000	-57,9%
TOTAL Dépenses d'inv. :		212 903	221 972	90 000	57 000	-57,9%

L'aménagement du lotissement Square de l'Abbé Stock devrait se terminer courant 2025 avec les dernières cessions. Compte tenu des ventes de terrains estimées à 222 k€, la participation du budget principal de la ville est nulle. Le budget de la ZAC devrait être excédentaire en 2025.

CONCLUSIONS

Dans un contexte de politique intérieure et de géopolitique instable pour les ménages comme pour les entreprises, la Ville de Compiègne maintient le cap qu'elle s'est fixée depuis le début de la mandature en offrant un service public de qualité aux Compiégnoises et aux Compiégnois tout en continuant à investir massivement dans des projets structurants et ambitieux. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur une situation financière saine qui résulte d'une gestion rigoureuse.

Dans la continuité de la rigueur et du dynamisme des années précédentes, le budget 2025 se caractérise par :

- Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement par la recherche permanente d'économies (fournitures, fluides...)
- L'optimisation des recettes de fonctionnement en particulier les produits des services et du domaine pour compenser la stagnation des dotations de l'État mais aussi par une connaissance accrue des ressources fiscales,
- Une épargne brute substantielle à hauteur de 5 M€ en progression de 17% par rapport à 2024 qui constitue la capacité propre de la Ville à investir sans faire appel à des financements extérieurs,
- Le gel des taux de fiscalité une seconde année consécutive après une baisse de 1% en 2023,
- La poursuite d'une politique d'investissement très dynamique avec des projets structurants dans tous les domaines pour un montant total de 19 M€ de dépenses d'équipement prévues en 2025 soit 430 € / habitant, au-delà de ce qui était prévu au Plan Pluriannuel d'Investissements 2024 - 2027,
- Un recours à l'emprunt limité qui permet de contenir l'encours de dette avec une capacité prévisionnelle de désendettement de moins de 6 ans,
- Un service public de qualité offert aux Compiégnoises et aux Compiégnois,
- Un dynamisme pour développer l'attractivité économique et touristique de Compiègne.

L'année 2025 sera notamment marquée par le transfert du Complexe Piscine Patinoire de Mercières de la Ville de Compiègne à l'Agglomération de la Région de Compiègne au 1^{er} juillet 2025.